

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024**  
-----

numéro
CC_241128_11

L'an deux mille-vingt quatre, le vingt huit novembre,  
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt deux novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	38
exprimés	46
vote	
pour	46
contre	0
abstention	0

### Présents :

Michel COMBES, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Jean-Paul AGUSSOL, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, David BOSC, Ali BENAMEUR, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Isabelle PEDROS, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Jean-Christophe COUVELARD, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Guy LEMAIRE, Philippe BERLENDIS, Isabelle PERIGAULT, Alain FALCOU, Daniel VALETTE.

M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO.

### Absents avec pouvoirs :

Véronique VANEL à Daniel VALETTE, Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Izia GOURMELON à Didier KOEHLER, Monique GALEOTE à Gilles MARRES, Nathalie SYZ à Nathalie ROCOPLAN, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Michel DRUENE à Bernard JAHNICH.

### Absents :

Joëlle GOUDAL, Alain VIALA, Fadhila BENAMMAR KOLY, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Clément THERY, Éric OLLIER, Chantal BASCOUL.

<b>OBJET :</b>	<b>Reprise d'une provision relative aux travaux d'extension du musée</b>
----------------	--

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en particulier l'article R.2321-2 précisant le champ d'application de la constitution de provisions comptables,

**VU** la délibération n°CC\_221219\_03 du Conseil Communautaire du 19 décembre 2022, relative à la constitution de provisions comptables pour risques et charges sur le budget principal, et en particulier la provision pour le risque lié au contentieux sur le lot 15 du marché d'extension et restructuration du musée d'un montant de quarante-cinq-mille-six-cent-huit euros (45 608€),

**CONSIDÉRANT** le jugement de la Cour administrative d'appel de Toulouse du 30 avril 2024 qui a donné raison à la collectivité dans le cadre du contentieux qui l'opposait à la société VECTOR FOILTEC,

**CONSIDÉRANT** la nécessité en conséquence de reprendre la provision correspondante,

**Ouï l'exposé de Jean-Luc REQUI et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la reprise de provision pour le risque du contentieux sur le lot 15 du marché d'extension et restructuration du musée d'un montant de quarante-cinq-mille-six-cent-huit euros (45 608€),
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 3 : IMPUTE** la recette correspondante au budget principal, chapitre 78, article 7815,
- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20241128-lmc114704-DE-1-1  
Date de télétransmission : 29/11/24  
Date de publication : 04/12/2024  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt huit novembre deux mille vingt-quatre  
Le Président,  
Jean-Luc REQUI